

**Carte du constat des véhicules destinés
au transport de fonds, des bijoux et des métaux précieux**

N° d'immatriculation :

Marque:

Propriétaire:

Les Caractéristique techniques et conditions de sécurité	disponible	Non disponible	Remarques
Véhicule blindé état et réservé pour le transport de fonds suivant la certification du constructeur et équipé des dispositifs suivants . Le véhicule doit comporter trois compartiments comme suit. - premier compartiment réservé au conducteur et au convoyeur niveau de blindage (B4+) assurant une protection de base contre les armes de poing calibre 39x 7.62. - deuxième compartiment réservé à l'agent de sécurité niveau de blindage (B4+) assurant une protection de base contre les armes de poing calibre 39x 7.62. - Troisième compartiment réservé au dépôt d'argent doit être bien scellé et isolé des autres compartiments ayant un niveau de blindage minimale (B2) ou des parois en acier à haute résistance			
Blindage du vitrages du premier et deuxième compartiment du véhicule assurant une protection contre les armes automatique de calibre 39x 7.62 conformément aux normes de protection prévu par le constructeur.			
Système de verrouillage automatique.			
Système d'alarme.			
Climatisation des compartiments 1et 2.			
Système de communication relié au centre d'alerte de l'entreprise.			
Système de géo localisation GPS.			
Pneu anti crevaison RUN FLAT.			
Pare-choc avant et arrière renforcé.			
Sac de sécurité pour transport d'argent.			
Porte latérale comportant un seul battant.			
Boite de premier secours.			
2 extincteurs de 6 et 2 Kg.			
Issue de secours au niveau de toit.			
Batterie de réserve.			

Les membres du comité technique

Nom et prénom	Grade et fonction	Direction	Signature